Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 511

Artikel: Les groupes de coopératrices en Suisse romande

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262805

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE. — № 511

ouvement Femin

DIRECTION ET RÉDACTION M^{ne} Emilie GOURD, 17, rue Töpffe

ADMINISTRATION

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale

de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs ABONNEMENTS

11 cent, le mm. Largeur de la colonne : 70 mm

SUISSE... Fr. 5.— ÉTRANGER . 8.— Le numéro . . 0.25

ments partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est mements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de

Participer à une économie de concurrence, avec son cortège de tarifs douaniers, de contingentements, d'attaques et de représailles, participer pour tout dire à une économie de guerre, c'est assurer par là-même les fondements économiques de la guerre. Au contraire, collaborer à une économie fraternelle comme l'économie coopérative, lui donner son dévouement et son amour en même temps que sa force économique, c'est assurer par làmême les fondements économiques de

Nos vingt-einq ans

Bien que célébré paisiblement, sans fracas ni trompettes, en continuant notre travail vers le mieux, notre anniversaire nous a amené des le meux, notre annwersaire nous a amene des manifestations qui nous ont touchée. Des ca-deaux d'abord, comme on le verra sous une autre rubrique, qui ont une valeur toute spéciale en ces temps difficiles; puis des témoignages de sympathie, des encouragements, des félicita-tions et des remerciements, et cela de partout, de Suisse comme de l'étrages. L'absonées de Suisse comme de l'étranger, d'abonnées toutes proches comme d'amies lointaines, de Pologne ou de Lithuanie... A notre tour, nous remercions chacune en

A notre tour, notas renections catalite in leur disant combien leur sympathie nous est précieuse, et quel réconfort cela est pour nous de poursuivre la tiche assignée à notre jour-nal dans pareille atmosphère de confiance et

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Carrières féminines

profession exercez-vous? Y trouvezvous de la satisfaction? l'avez-vous embrassée par goût ou par nécessité? vous a-t-elle em-pêchée de vous marier? Vivez-vous à votre pro-pre ménage? avez-vous des obligations d'entretien vis-à-vis de membres de votre famille? employez-vous quelqu'un à votre service? Votre profession exige-t-elle trop des forces féminines? Quelle circonstances spéciales vous en facilitent ou vous en compliquent l'exercice? En cas de ma-riage, abandonneriez-vous votre travail professionnel?

Telles sont les questions que Mme Gsell-Trümpi Telles sont les questions que M™e Gsell-Triimpi¹ a adressé à des centaines de femmes célibataires exerçant en Suisse les 16 professions sur lesquelles porte son enquête. Pour les femmes maries, le questionnaire pose d'autres points d'interrogation: Quelle est l'influence réciproque du travail professionnel et de la vie de famille? La double vocation est-elle une charge trop lourde? Le travail professionnel souffre-t-il des soucis du ménage? La maîtresse de maison emploie-t-elle des aides?Son mari est-il entièrement d'accord avec son activité? et qu'en pensent ses enfants? Quels sont pour les époux les avantages de la double activité de la femme?

Enfin un questionnaire spécial a été encore adressé aux femmes qui ont abandonné l'exercice de leur profession, aux veuves et aux femmes

Cette enquête portant ainsi sur des circons-tances extrêmement diverses et sur de nombreuses catégories de femmes, ne pouvait prétendre classer les professions féminines en des rubriques com-plètes : pour les institutrices seulement il est possible de déduire des conclusions sur une base numérique. En revanche, des tableaux statis-tiques nous présentent immédiatement une vision très nette de la complexité du problème, et en y regardant de plus près, nous découvrons quel-ques données fondamentales qu'il nous paraît utile de relever ici.

Les professions qui procurent la plus grande Les professions qui procurent la plus grande satisfaction aux femmes sont celles qui les mettent directement en contact avec leurs semblables, avec la jeunesse tout spécialement, ou avec l'humanité souffrante. L'institutrice, l'avocate, la frœbelienne, la dentiste, mais aussi la couturière et la modiste se déclarent heureuses, les femmes mariées plus encore que les célibataires. Ce qui empêche parfois leur satisfaction d'être complète, c'est l'impossibilité d'obtenir le même avancement que leurs collègues mascumême d'etre compiete, c'est l'impossibilité d'obtenir le même avancement que leurs collègues masculins, ou encore la fatigue psychique, telle que la connaît l'assistante sociale, ou bien un idéal trop élevé comme cela arrive pour les artistes ou les théologiennes, ou enfin le travail mécanique exécuté à l'écart de tout contact avec d'autres humains, et le travail qui ne comporte aucune responsabilité personnelle comme céla est aucune responsabilité personnelle, comme cela est le cas pour certaines branches commerciales. De

leur côté, les assistantes sociales, les pharmaciennes et les jardinières se plaignent de l'u-sure physique occasionnée par leur travail. Le mariage exerce rarement une influence fâ-

cheuse sur le travail professionnel. Cependant les pharmaciennes mariées ne continuent utilement leur travail que si leur mari, lui aussi, est pharmacien. L'assistante sociale et la directrice d'institut estiment que la vie de famille serait incom-patible avec l'exercice de leurs fonctions. De toutes, c'est la femme artiste qui reconnaît le plus de conflits entre le mariage et la profession. Les exigences de la famille contrecarrent son inspiration et empêchent souvent la concentra-tion nécessaire à la création artistique, ceci d'autant plus que l'art n'étant pas une source de ri-chesse matérielle, celle qui s'y voue n'est que rare-ment à même d'employer les aides nécessaires à son ménage.

son ménage.

Les femmes exerçant un métier d'ordre manuel ne semblent guère souffrir de pareils conflits, elles estiment que la profession de la mère
est un stimulant pour les enfants, ceux-ci apprennent dès l'àge le plus tendre la valeur d'un travail bien fait. Il est évident toutefois qu'au moment du travail saisonnier intensif, la vie de fa-mille passe à l'arrière plan. L'institutrice mariée, elle aussi, organise très facilement sa vie de façon à ce que l'éducation des enfants ne pâtisse pas de la profession de la mère. Les réponses reçues de juristes et d'autres

femmes exercant une carrière universitaire scienremnes exerçant une carrière innérestraire screi-tifique émanent de femmes indépendantes, et ne peuvent se comparer entièrement avec celles qui proviennent d'autres catégories de travailleuses.

En règle générale, le travail professionnel donne à la femme plus d'équilibre, une plus grande souplesse, une plus grande joie à son grante sorpresse, the plus grante joie a sor-foyer; à travers les rapports qu'il établit avec la vie sociale, il l'aide à mieux comprendre son mari et ses enfants. D'autre part, la vie de famille permet de mieux saisir les problèmes posés par l'exercice d'une profession et de mieux en sup-porter les difficultés ou les désillusions. Elle arme les femmes mieux que ne le fait la simple

arme les remmes meux que ne le fait la simple formation professionnelle.

C'est dans les branches commerciales surtout que les jeunes filles quittent leur travail en se mariant. Celle qui restent le font par nécessité économique. Il est rare qu'une femme reste célibataire par amour pour sa profession, mais lorsqu'elle a une véritable vocation, elle ne se marie pas à la légère. Le divorce n'est indiqué qu'une seule fois dans cette enquête comme résultant d'un conflit entre la profession de la femme et

sa vie d'épouse.
L'auteur a pu comparer les résultats de son enquête avec ceux d'un travail analogue fait en 1901 parmi des femmes célèbres d'Amérique et d'Europe, sur ce sujet: *Maternité et travail intellectuel*. Or, malgré l'évolution économique et sociale qui s'est produite depuis lors, et malgré des bases d'enquête différentes, les résultats se res-

Mme Gsell en conclut donc que la femme mariée Mine Usell en conclut donc que la femme marrie peut exercer sa profession, à condition d'être ai-dée dans son ménage, faute de quoi sa charge est trop lourde. Le fait qu'une double vocation peut créer des difficultés ne doit pas influencer le choix d'une profession, car il est tout aussi évident que le travail professionnel présente d'imdent que le travail professionnel presente d'im-menses avantages. Nous ajouterons que la satis-faction exprimée par tant de femmes à l'égard de leur profession est une preuve de l'estime dont elles jouissent. Elles sont une valeur pour la so-ciété, et celle-ci n'a donc pas de raison pour les renvoyer à leur foyer. Si, dans certains cas isolés, la profession est un poyen d'échapper, aux les la profession est un moven d'échapper aux travaux ménagers que l'on déteste, ces cas exception-nels n'autorisent pas des lois restrictives, se basant en somme sur une anomalie.

Les groupes de coopératrices en Suisse romande

On compte actuellement une vingtaine de groupes de coopératrices en Suisse romande, soit 11 à Genève, 5 à Lausanne et environs, 1 à Vevty, 1 à Montreux, 1 à Monges et 1 à Bussigny. Leur dernière assemblée annuelle a montré que leurs activités sont des plus diverses, tant au point de vue pratique que culturel, et laisse entrevoir un développement réjouissant pour cet hiver.



Bois obligeamment prêté par MIle He

A l'Exposition de Genève de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs : Gravure sur bois de Mlle Yv Heilhronner

(Voir article en 3º page).



Les femmes et la Société des Nations

Les questions sociales devant la S. d. N.

On ignore trop généralement dans le grand public — combien de fois n'avons-nous pas eu l'occasion de le répéter ici! — toute l'activité de la S. d. N. en matière sociale, et il n'est que de feuilleter la série des articles publiés par des journaux et des revues, même favorables à la S. d. N., même parfois organes officiels d'Associations destinées à soutenir et à faire connaître l'institution de Genève, pour constater que tout cet asnect de son travail faire connaître l'institution de Genève, pour constater que tout cet aspect de son travaîl n'est pas même mentionné, lorsque s'établit le « bilan moral » d'une Assemblée plénière. C'est pourquoi, et indépendamment de l'intérèt réel que présente en elle-même la discussion des problèmes d'ordre social, il nous paraît utile de donner ici à nos lectrices un bref aperçu des débats, qui, à côté de ceux consacrés au statut de la femme, touchent le plus directement les femmes, parmi ceux qui ont

laterre-Sellier, qui fut nommée rapporteur, et qui déploya dans cette tâche difficile toutes les qualités d'assimilation rapide, de courtoisie nes detegations, tout le monde est forcement d'accord; pas du tout. Les conceptions nationales se heurteraient souvent, les mentalités différentes s'entrechoqueraient, les principes opposés s'affronteraient, si n'intervenaient la bonne volonté, le désir d'aboutir, et forcément aussi dans bien des cas, des solutions conciliations attiquées au l'il est es grades toutées.

trices atténuées, qu'il faut se garder toutefois de confondre avec des compromissions. Un des instruments de travail de la S. d. N. pour les questions sociales, soit sa Commission

consultative, ayant été, comme le savent nos lecteurs, réorganisé (en ce sens qu'en ont été exclus tous les anciens membres assesseurs représentant des organisations privées, pour que la composition de cette Commission fût exclusivement gouvernementale), il devenait dès lors nécessaire, en raison même de cette réorganisation, de discuter le programme futur d'activité. L'un des points sur lesquels il aété insisté, comme étant d'une importance immédiate, est celui de l'organisation même de la protection de l'enfance et de la jeunesse soit le rôle que jouent à cet égard, dans les différents pays, d'un côté les autorités, de l'autre l'initiative privée. L'accent a été également mis sur l'importance de la formation du personnel social et de l'enseignement à la fois théorique et pratique qui doit lui être donné; puis ont été encore sugérés comme sujets d'études le développement des camps de vacances, celui des auberges de la jeunesse (dont nous nous souvenons avoir entendu parler pour la première fois à la S. d. N. par une déléguée allemande vers 1930), et enfin, la question dont le gouvernement roumain demande chaque année vainement l'étude, soit celle de l'abandon de famille, qui a déjà fait l'objet de résolutions et de vœux dans plusieurs de nos Congrès féministes internationaux.

Le désir a été encore manifesté avec raison que soit évité non seulement tout double emconsultative, ayant été, comme le savent nos

Le désir a été encore manifesté avec raison que soit évité non seulement tout double em-ploi, mais aussi toute cloison étanche, entre la Commission des questions sociales et les autres organismes de la S. d. N. qui sont amenés à étudier des problèmes d'un même ordre: B. à étudier des problèmes d'un même ordre: B.

1. T., Organisation d'Hygiène, Institut international de Cinématographe éducatif, Institut de
Coopération intellectuelle, Comité pour le
problème de l'alimentation, etc. Sans doute,
des rapports existaient-ils déjà, mais qu'il
s'agit maintenant de renforcer pour aboutir
à une collaboration technique vraiment efficace. C'est en s'inspirant du même principe
qu'il a été demandé que la Commission des
questions sociales fut invitée à collaborer aux
travaux préparatoires d'une Conférence européenne de la vie rurale que prépare le Bureau
de l'Organisation d'Hygiène de la S. d. N.
Enfin, la Cinquième Commission, prenant

de l'Organisation d'Hygiène de la S. d. N.
Enfin, la Cinquième Commission, prenant
une fois de plus conscience du fait que nous
venons de rappeler, soit l'ignorance du public
à l'égard de l'œuvre sociale de la S. d. N., a
rouvert la question si souvent agitée de la pubilcation d'une revue ou d'un bulletin. Un très
long débat s'est engagé à cet égard, non pas
sur le fond de la question, tout le monde étant
d'accord, mais sur la forme de ce bulletin
que les uns voulaient purement documentaire,
d'autre plus attrayant, illustré mème, ouvert à

¹ Dr. F. Gsell-Trümpi, *Die Frau in höhern Berufen*. Ergebnisse einer Rundfrage. Verlag Tschudi u. Co, Glaris 1937.